

## **PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU** **MARDI 04 NOVEMBRE 2003**

*L'an deux mil trois et le mardi quatre novembre, à vingt heures trente, le Conseil de Communauté de Communes du Réalmontais, régulièrement convoqué, s'est réuni à ROUMEGOUX, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean ROGER, Président.*

*Présents : Mesdames et Messieurs Robert ROUMEGOUX, Nicole BONNAFÉ, Serge BOURREL, Jean ZANINI, Hervé BOULADE, Agnès LEFORT, Henri GERAUD, Claude ROQUES, Sabine COUTANT, Brigitte AUDRERIE, Simone BRISORGUEIL, Michel GAU, Claude BRU, Jean ROGER, Claude FABRE, Michel GAGNON, Bernard PANIS, Michel AMIEL, Henri VIAULES, Michel DURAND, Suzanne ALMOYNER, Pierre CALVIGNAC, Jacques RIGAL, Jean Claude GASC, Jean Luc CANTALOUBE, Jocelyne SALVAN, Claire BERNAT, Jean Daniel LUGAGNE, Maurice ROUQUIER, Jean Philippe ROUMEGOUX, Pierre PAYRASTRE, Bernard TROUILHET.*

*Absent : Sylvain VALERO.*

*Participaient également à la séance :*

- Monsieur Georges CABANEL, Trésorier de la communauté ;*
- Monsieur Thierry CAMPEGGI, Directeur de la communauté ;*
- Madame Dominique QUEROL, secrétaire de la Communauté.*

*Mademoiselle Sabine COUTANT a été désignée secrétaire de séance.*

*Après avoir procédé à l'appel nominatif des membres du conseil de communauté et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Président déclare la séance ouverte.*

### **Adoption du Projet de Développement Durable du Réalmontais.**

Monsieur Jean Luc CANTALOUBE, Vice Président, rappelle à l'assemblée l'historique et les différentes étapes de la réflexion ayant conduit à l'élaboration du Projet de Développement Durable du Réalmontais (P.D.D.R.).

Ce projet vise à doter la Communauté de Communes :

➤ D'un document cadre

- fixant les axes stratégiques de son développement durable et les actions prioritaires à mener à moyen terme ;
- déterminant les champs de complémentarités avec la charte du Pays de l'Albigeois et des Bastides en cours de constitution.

➤ D'une méthode concertée de gestion des projets et d'animation de son territoire permettant la mobilisation de ses principaux acteurs.

Cette démarche a été marquée par le souci d'impliquer les élus et les acteurs socio économiques

du territoire, lesquels se sont réunis à 11 reprises au sein des 5 commissions de travail constituées. Au total près de 125 personnes, mobilisées dans cette démarche, étaient invitées à Laboutarié le 13 mai 2003 afin de prendre connaissance de la synthèse des réflexions engagées.

A partir de ce diagnostic partagé, le P.D.D.R. a permis de définir les actions prioritaires à engager à partir des trois grands axes de développement suivants :

1. Créer les conditions d'un développement économique durable.
2. Coordonner et soutenir les services aux personnes afin d'améliorer la qualité de vie des habitants.
3. Renforcer l'identité et l'attractivité du territoire.

Oui cet exposé, il est proposé au Conseil de Communauté :

-d'adopter le Projet de Développement Durable du Réalmontais, document cadre des interventions futures de la Communauté de Communes,

- de mandater Monsieur le Président pour présenter ce projet de territoire au Pays de l'Albigeois et des Bastides et déterminer les actions compatibles avec la Charte de ce Pays, pour solliciter les financements nécessaires à la réalisation des premières actions inscrites dans le projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, décide à l'unanimité de retenir ces propositions.

### **Réorganisation des commissions intérieures et de travail.**

Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté que l'adoption du Projet de Développement Durable du Réalmontais (P.D.D.R.) nécessite une adaptation des commissions sectorielles installées lors de la séance du 22 décembre 2001.

Il propose d'orienter les réflexions à venir à partir des grands axes de développement de ce projet en recomposant comme suit les commissions:

#### **Commission « Communication »**

MM Jean ROGER – Henri GERAUD – Jocelyne SALVAN – MM Jean Luc CANTALOUBE – Michel LALBAT – Serge BOURREL – Pierre PAYRASTRE – Mmes Sabine COUTANT – Suzanne ALMOYNER – Monique ROUANNE – Nicole BONNAFE - M Jean Pierre GOS.

#### **Commission « identité et valorisation du territoire »**

Mme Jocelyne SALVAN – M Michel GAGNON – Mme Chantal MARIES – MM Pierre PAYRASTRE – Michel GAU – Jean Luc CANTALOUBE – Michel DURAND – Serge BOURREL – Jean Philippe ROUMEGOUX – Mme Simone BRISORGUEIL – M Claude ROQUES – Mme Sabine COUTANT – MM Bernard PANIS – Hervé BOULADE – Francis BOUYSSSET – Jacques RIGAL.

#### **Commission « Urbanisme - Travaux - Voirie et Réseaux »**

MM Michel LALBAT – Pierre PAYRASTRE – Robert ROUMEGOUX – Bernard PANIS – Sylvain VALERO – Pierre CALVIGNAC – Jean ZANINI – Michel DURAND – Michel GAGNON – Claude ROQUES – Maurice ROQUIER – Henri VIAULES – Michel GAU – Alain GIROU - Jean Claude GASC.

**Commission « Développement Economique et Aménagement du Territoire »**

MM Jean Luc CANTALOUBE – Henri GERAUD – Jean Claude MADAULE – Mme Claire BERNAT – MM Henri VIAULES – Michel AMIEL – Jean Philippe ROUMEGOUX – Michel LALBAT – Laurent GASC – Claude FABRE – Mme Sabine COUTANT – MM Robert ROUMEGOUX – Régis AMIEL – Michel GUITTART – Bertrand PICOT – Pierre CALVIGNAC.

**Commission « Social – Culture - Cadre de vie »**

MM Henri GERAUD – Jean Daniel LUGAGNE – Mmes Claire BERNAT – Suzanne ALMOYNER – Chantal MARIES – MM Claude FABRE – Michel AMIEL – Michel GAU – Bernard TROUILLET – Jean Claude GASC – Maurice ROQUIER – Mme Simone BRISORGUEIL – M. Jacques RIGAL – Mmes Monique ROUANNE – Agnès LEFORT.

*Monsieur ROUMEGOUX remarque que la Commission Finances n'a pas été renouvelée. Monsieur ROGER précise que ces dossiers relèvent du bureau élargi, tel qu'il figure dans les statuts.*

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, décide, à l'unanimité de retenir les commissions ainsi constituées.

**Prise en charge de dépenses.**

Monsieur le président propose au Conseil de Communauté de prendre en charge les dépenses suivantes sur la section d'investissement :

<b>Fournisseur</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputation</b>
SOREP SA	Reproductions et Tirages Projet de développement	669,17 €	2031-32
BUREAU ESPACE	Acquisition Matériel de bureau	194,88 €	2183-38
VENT D'AUTAN	Elaboration et fourniture de supports de Communication Collecte sélective	2 904,84 €	2188-37

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, décide à l'unanimité, de retenir ces propositions.

**Régime Indemnitare du grade d'Adjoint Administratif.**

Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté qu'il convient de se prononcer sur le régime indemnitare du grade d'Adjoint Administratif Territorial.

Il propose d'adopter ce régime indemnitare comme suit :

Attribution de l'indemnité d'administration et de technicité selon le barème suivant :

- montant de référence concernant le cadre d'emploi des Adjoint Administratifs: 438.65 € annuels
- coefficient multiplicateur d'ajustement retenu : 3

soit une somme annuelle de 1 315,95 € versée par douzièmes.

Compte tenu des contraintes et responsabilités liées à l'emploi de secrétaire créé par la Communauté de Communes, il est proposé d'attribuer à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2003 le régime indemnitaire ainsi défini à Madame Dominique QUEROL, titulaire de ce grade.

Il est proposé d'inscrire au budget 2003, par décision modificative, les crédits correspondants.

*Monsieur DURAND s'interroge sur la mise au vote de ce régime indemnitaire alors que le poste était déjà créé, et souligne le risque de créer un écart avec les régimes indemnitaires des communes. Après avoir rappelé les spécificités des missions et contraintes inhérentes à ce poste, Monsieur le Président rappelle que ce régime indemnitaire n'a pu être proposé à la création de ce poste compte tenu des incertitudes relatives au grade à créer.*

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, décide à l'unanimité de retenir ces propositions.

### **Conclusion d'un Contrat Emploi Consolidé.**

Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté que le projet de collecte sélective nécessite une présence sur le terrain ainsi que des moyens d'animation renforcés.

Afin de faire face à ces besoins, il est proposé de recruter, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2003, Monsieur Jean Pierre TOUILLEZ, demeurant 14 Rue des jardins 81 000 ALBI, dans le cadre d'un contrat emploi consolidé.

Il est proposé de mandater Monsieur le Président pour signer le contrat correspondant et de prévoir, par décision modificative, l'inscription des crédits nécessaires au budget 2003.

*Monsieur le Président souligne la nécessité de se doter d'un véhicule utilitaire afin de faire face à l'ensemble des besoins de déplacement du services, qui vont augmenter avec l'animation de la collecte sélective. Il propose de soumettre à la commission travaux cet achat ainsi que celui du véhicule à équiper dans le cadre du projet de portage de repas.*

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, décide à l'unanimité de retenir ces propositions et de mandater Monsieur le Président pour signer la convention permettant la conclusion de ce contrat.

### **Projet de Centre de Ressources Intercommunal.**

Monsieur le Président expose à l'assemblée que la Communauté de Communes, créée en décembre 2001, voit ses missions s'élargir progressivement avec les compétences importantes qui lui sont dévolues.

Il rappelle que les services administratifs sont installés provisoirement dans les locaux des anciennes écoles primaires de Réalmont mis à disposition de la Communauté de Communes.

Compte tenu du caractère central du site, situé au cœur du territoire, il est proposé de réhabiliter l'ensemble du bâtiment en plusieurs tranches successives afin de créer un centre de ressources intercommunal, destiné à recevoir le siège de la Communauté de Communes et de disposer de locaux équipés pour accueillir réunions et permanences.

Dans cette perspective, il est proposé :

- de choisir Monsieur LLOP Jean Louis, architecte DPLG, établi rue du château, 81 120 Lombers, pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet et de mandater Monsieur le Président pour négocier et signer le marché de maîtrise d'œuvre ainsi que le contrat de Sécurité et Protection de la Santé correspondants ;
- de mandater Monsieur le Président afin de solliciter auprès des partenaires financiers les financements nécessaires à la réalisation de ce projet ;
- de saisir la commission travaux de ce projet et de mandater Monsieur le Président afin :
  - de lancer le marché dans les formes prescrites par le code des marchés publics ;
  - de signer la nouvelle convention organisant les nouvelles conditions de mise à disposition par la ville de Réalmont.

Oui cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, décide, à l'unanimité de retenir ces propositions.

### **Lancement d'une étude petite enfance.**

Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté que la réalisation d'une étude petite enfance figure dans les priorités d'actions retenues dans le projet de développement durable du Réalmontais.

La problématique petite enfance est rapidement apparue dans les débats des groupes de travail constitués en raison des enjeux d'attractivité pour ce territoire, de l'importance des besoins actuels et à venir et des difficultés des structures existantes à y faire face.

Un cahier des charges a été réalisé pour cette étude qui poursuit les objectifs suivants :

- 1- structurer la politique petite enfance (0-6 ans) à l'échelle intercommunale en définissant les modalités des interventions d'intérêt communautaire ;
- 2- apporter une aide à la décision pour adapter l'offre de service existante ou à créer à un territoire de pertinence déterminé ;
- 3- aménager le territoire de l'intercommunalité par un maillage équilibré des structures et une mise en cohérence des modes d'accueils.

Monsieur le Président indique que cette étude sera financée sur le budget 2003 par décision modificative et un financement sollicité auprès de la CAF du Tarn au titre du Contrat Enfance de la Ville de Réalmont.

Il est proposé de mandater Monsieur le président pour

- engager la mise en concurrence et choisir le cabinet chargé de réaliser cette étude,
- signer avec la CAF l'avenant au contrat enfance de la Ville de Réalmont.

Oui cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, décide à l'unanimité de retenir ces propositions.

## **Politique Territoriale de l'Habitat.**

Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté que la mise en valeur de l'habitat figure parmi les actions prioritaires retenues dans le projet de Développement durable du Réalmontais.

L'importance des besoins exprimés rend nécessaire la mise en place d'une politique spécifique de l'habitat pour laquelle des financements sont à mobiliser auprès des partenaires financiers et notamment la Région Midi Pyrénées.

Cette politique s'inscrit dans un cadre territorial élargi au Pays. Afin de permettre de rendre éligibles les projets de la CCR, il est sollicité auprès du Pays de l'Albigeois et des Bastides la réalisation d'un diagnostic habitat dans les meilleurs délais afin de permettre de relayer les initiatives au sein de l'intercommunalité et permettre de bénéficier de financements de la Région Midi Pyrénées.

Oui cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, décide à l'unanimité de retenir ces propositions.

## **Convention Crédit Immobilier de France.**

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté de signer une convention avec le Crédit Immobilier de France délégation Tarn - Tarn et Garonne afin de renforcer les aides susceptibles d'être mobilisées par les propriétaires occupants à faibles revenus dans le cadre de l'OPAH.

Dans le cadre de ses missions sociales, les aides suivantes sont susceptibles d'être accordées par cet organisme :

### Modalités :

avance remboursable sans intérêt

### Public prioritaire :

personnes âgées et handicapées

### Conditions :

propriétaires occupants sous plafond de ressources bénéficiaires d'une subvention de l'ANAH.

Il est proposé de mandater Monsieur le Président pour déterminer les modalités définitives et signer la convention de Partenariat avec cet organisme.

Oui cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, décide à l'unanimité de retenir ces propositions.

## **Communication des Commissions.**

*Chaque Vice Président a ensuite évoqué les dossiers dont il a la charge et sur lesquels travaillent les commissions.*

### *Commission Développement économique et Aménagement du Territoire : (Jean Luc CANTALOUBE)*

*Monsieur CANTALOUBE souligne que le PDDR étant désormais adopté, il convient de définir les priorités, à présenter le projet aux partenaires techniques et financiers, et à rechercher des financements sur les projets prioritaires. Les réunions suivantes sont prévues à ce titre :*

*-lundi 17 novembre 2003 à Réalmont : présentation du P.D.D.R. aux techniciens des chambres consulaires.*

*-mardi 25 novembre 2003 à Lombers : présentation du PDDR et constitution des commissions participatives de travail.*

*-jeudi 11 Décembre 2003 à Lamillarié : rencontre avec le Président du Conseil Général pour préparer la signature du Contrat Atout Tarn.*

### *Commission Communication: (Jean ROGER)*

*-Monsieur ROGER indique qu'à la suite de l'équipement des communes, les formations sur informatique financées par la Communauté de Communes sont programmées jusqu'en janvier, il rappelle qu'une réunion de l'ensemble des secrétaires de mairie a permis d'évoquer les différents projets de l'intercommunalité.*

*-Concernant le logo il souligne que la Commission Communication a été séduite par la proposition d'accroche du cabinet vent d'Autant « Au cœur des Hommes » qu'il soumet à l'assemblée.*

### *Commission identité et valorisation du territoire : Jocelyne SALVAN*

*Madame SALVAN précise que la procédure de marché est lancée concernant les équipements de collecte sélective et le renouvellement du camion Benne à Ordures ménagères. Une décision d'attribution sera prise avant la fin de l'année afin de permettre de respecter le planning de mise en place du nouveau service.*

### *Commission Urbanisme - Travaux - Voirie et Réseaux : (Jean ROGER)*

*-Monsieur le Président indique que la Commission travaux sera bientôt saisie du dossier de la Voirie d'Intérêt Communautaire en cours de traitement informatique à la DDE ; Cette commission devra également se prononcer sur le projet de Centre de Ressources Intercommunal et sur l'acquisition des véhicules.*

Commission Social – Culture - Cadre de vie : (Henri GERAUD)

*Monsieur GERAUD rappelle que le principe de l'équipement est acquis et qu'il convient désormais de mettre en place ce nouveau service de portage de repas aux personnes âgées. Madame BERNAT précise que l'analyse des besoins se poursuit, car l'équipement du véhicule est étroitement lié aux choix de production des repas. Cette étude est menée en étroite collaboration avec Monsieur HERBERT, Directeur de la Maison de Retraite de REALMONT.*

*Monsieur GASC signale que contrairement à ce qui a été indiqué par France Télécom une très faible superficie seulement de sa Commune est desservie par l'ADSL. Dans une logique d'aménagement du territoire, il réaffirme son souhait de voir les zones rurale enfin couvertes par les opérateurs .*

*Aucune autre question n'étant soulevée, il est proposé de réunir le prochain Conseil de Communauté au Travet, et Monsieur le Président lève la séance.*